

**Cfdt:****FGTE
CHEMINOTS**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ET DES DROITS DES FEMMES LE TEMPS PRESSE !



Cfdt:
STENGARD POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**RDV À PARIS
PLACE GAMBETTA
À 14H**

**DE
MEILLEURS
SALAIRES
POUR
LES FEMMES**

#8MARS

L'égalité des sexes reste un défi en matière de droits humains et notre entreprise doit en assumer sa part. À l'heure où l'IVG vient enfin d'être inscrit dans la constitution française, il est impératif que le Groupe SNCF enclenche une politique volontariste et porteuse d'effets réels et concrets en matière d'égalité professionnelle. Il faut gommer les injustices auxquelles les femmes sont confrontées. Agir en faveur des femmes est une nécessité absolue et constitue un impératif pour la construction d'une société inclusive. Cette logique d'action doit aussi être celle de la SNCF.

2024 DEVRAIT ÊTRE L'ANNÉE DE LA NÉGOCIATION D'UN NOUVEL ACCORD ÉGALITÉ HOMME / FEMME ET MIXITÉ. LA SNCF DOIT AGIR POUR LES FEMMES.

Pour la CFDT Cheminots, la négociation à venir ne peut se contenter d'être une prolongation de l'accord existant. Il faut une amélioration des dispositifs et la création de droits nouveaux. C'est à ce titre que la CFDT Cheminots pousse pour l'intégration d'enjeux tels que la reconnaissance des impacts de l'endométriose ou encore la mise en place d'un congé menstruel comme la CFDT le porte dans d'autres entreprises. La CFDT Cheminots revendique également un développement majeur en matière de formation et d'évolution professionnelle. La formation tout au long de la vie doit permettre le maintien dans l'emploi, l'accès à tous les métiers et l'évolution au sein de l'entreprise. Pour la CFDT, cet enjeu de formation ne peut pas être déconnecté de ceux des obligations personnelles et de la nécessité de garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'accès à la formation doit s'accompagner d'aides à la garde d'enfant, d'horaires adaptés permettant de concilier parentalité et formation.

PRENDRE EN COMPTE LA PÉNIBILITÉ : Pour la CFDT, les prochaines négociations sur la CPA et le temps partiel fin de carrière doivent prendre en compte la pénibilité dans toutes ses composantes. Les horaires décalés, le travail de nuit, les conditions d'exercice et de travail ont un impact sur la santé. La SNCF doit intégrer, notamment, l'incidence des horaires décalés sur la santé des femmes.

INVESTIR SUR LA SANTÉ : Pour la CFDT, l'entreprise doit prendre en compte les impacts de l'endométriose sur l'activité professionnelle. Nombre d'entreprises, (carrefour, Louis Design, ...) prennent en compte cette pathologie. Idem pour les initiatives en lien avec des menstruations douloureuses : accès facilité au télétravail, congé spécial, mise à disposition de protection, ... En la matière, la SNCF doit se mettre à la page. Pour cela, des mesures concrètes et immédiates doivent être négociées et mise en oeuvre.

LUTTER CONTRE LE HARGÈLEMENT SEXUEL, LES PROPOS ET AGISSEMENTS SEXISTES : Pour la CFDT, au-delà des campagnes de prévention, il y a lieu d'accompagner la transformation culturelle en cours. Inviter chacun à être vigilant sur ses propos et comportements qui parfois peuvent être inappropriés, veiller au quotidien à ne pas blesser l'autre, permettre à toutes et tous de s'exprimer et d'être entendu. Il ne peut pas y avoir de tolérance ou de laxisme sur ces sujets.

POUR LA CFDT UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ET CONTRAIGNANTE DOIT ÊTRE MISE EN OEUVRE. UN ACCORD DOIT POUVOIR PORTER CES MESURES AFIN DE GOMMER LES INÉGALITÉS ET PROMOVOIR L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME. LA CFDT CONTINUERA À ŒUVRER POUR LA PROMOTION ET L'ÉGALITÉ ENTRE TOUTES ET TOUS.

